

DIU DE IU BIOLOGIE MÉDICOLÉGALE



▶ Responsables Pédagogiques

Pr. V. EDOUIN, Responsable Lillois
Pr. D. ALLORGE, Responsable pédagogique Lilloise

▶ Objectif

- Donner une formation de haut niveau indispensable à la pratique médico-légale de la toxicologie
- Assurer la formation de futurs experts en toxicologie médico-légale :
 - . phase pré-analytique (recueil d'échantillons, conservation, gestion des scellés)
 - . techniques analytiques (immuno-analyse, méthodes d'extraction, méthodes séparatives, identifications spectrales, contrôles de qualité).
 - . aspects fondamentaux de pharmaco-toxicologie (monographies des principaux xénobiotiques rencontrés en pratique médico-légale).
- Étudier les thèmes à forte implication judiciaire :
 - . la conduite automobile sous influence de l'alcool et/ou de substances licites ou illicites
 - . le dopage
 - . la soumission chimique
 - . traitement de substitution
- Préciser la notion d'investigations complémentaires en médecine légale (empreintes génétiques, diatomées ...)

▶ Conditions d'accès

- Médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires
- Internes
- Titulaires d'un diplôme de Docteur en sciences
- Titulaires d'un diplôme de Docteur d'Université mention Sciences

Les candidats devront justifier d'une expérience et/ou d'une formation préalable dans les domaines de la pharmaco-toxicologie et/ou de la médecine légale.

▶ Frais de Formation

315 euros/an

▶ Pré-inscription

CV et lettre de motivation à adresser :
Institut Médecine Légale
rue du Professeur Verhaeghe
59037 LILLE CEDEX
Tél : 03 20 62 35 01 Fax : 03 20 62 35 12

▶ Renseignements et inscription

Nathalie COUSIN NAVIEZ
Département de FMC/DPC
Faculté de Médecine / Pôle Recherche
Place de Verdun
59045 Lille Cedex
Tél 03 20 62 68 12
nathalie.naviez@univ-lille.fr
<http://medecine.univ-lille.fr>
Clôture des inscriptions obligatoires avant le premier cours.

▶ Contenu, organisation

- 8 séminaires (4/an) dispensés dans les universités co-habilitées (120 heures d'enseignement)
- Stage de 2 semaines (70 heures), tutoré par un enseignant de la discipline, réalisé en fin de 2^e année dans un laboratoire rattaché à un Institut de Médecine Légale, un laboratoire hospitalier rattaché à un CHU ou un CHG et effectuant des analyses toxicologiques, un laboratoire rattaché à l'Institut National de la Police Scientifique (INPS).

▶ Modalités de contrôle des connaissances

- Présence obligatoire aux séminaires
- Épreuve écrite
- Rédaction et soutenance d'un mémoire
- Examen terminal (2 sessions)

▶ Calendrier, horaires, lieux

2

Calendrier : janvier 2019 à avril 2021

Lieux : Lille - Strasbourg - Grenoble - Marseille